

Rive droite du Rhône

Présentation du projet lauréat



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Sommaire

- 4 **Préambule**
- 7 **Le projet lauréat**
- 8 **L'équipe lauréate**
- 16 **Retrouver le Rhône
et le lien avec le vivant**
- 20 **Des usages multiples
pour tous les publics**
- 22 **Le partage de l'espace public**
- 25 **L'urbanisme transitoire
au cœur du projet**
- 26 **Le calendrier**

Éditos



Bruno Bernard
Président de la Métropole
de Lyon

Le Rhône est notre poumon bleu, notre bien commun. Depuis 70 ans, sa rive droite est utilisée comme une voie rapide pour les

voitures, coupant le lien au fleuve et privant les grandes lyonnaises et grands lyonnais d'un espace public majeur. L'aménagement des quais est un levier important pour rendre le centre-ville de Lyon plus hospitalier et accueillant. Il permettra à la fois de valoriser le patrimoine historique, de végétaliser et d'offrir un cadre de vie amélioré pour les habitants et les visiteurs de notre métropole, autour d'une grande diversité d'usages.

Le projet de l'équipe de Base correspond à la vision que nous portons d'un urbanisme bienveillant et résilient, où le rapport au vivant, la désimperméabilisation et la renaturation des sols sont placés au cœur des projets : à l'horizon 2030, ce seront notamment 1200 arbres plantés, 30 000 m² d'espaces végétalisés et 45% de surfaces rendues perméables, avec l'objectif de faire rentrer la nature en ville depuis le Rhône.

Ce projet se fera dans une volonté de meilleur partage de l'espace public, en permettant une augmentation de 75% de surface allouée aux piétons, en améliorant les circulations de nos transports en commun, tout en maintenant les accès automobiles nécessaires aux riverains, et à l'activité commerciale et touristique du centre de Lyon, en lien avec le projet Presqu'île à vivre. Enfin, la transformation de la rive droite accorde une attention particulière au lien social, à l'inclusivité et à l'appropriation citoyenne, dès la phase de conception grâce à l'urbanisme transitoire, pour que chacune et chacun puisse se projeter et participer à la conception de ce nouveau lieu de vie métropolitain, pour faire du Rhône le nouvel espace public majeur de toutes les habitantes et tous les habitants de la Métropole.



Grégory Doucet
Maire de Lyon

La rive droite du Rhône est aujourd'hui une coupure entre les quartiers de la Presqu'île et les quartiers de la Tête d'Or, de la Guillotière ou de

Gerland. Un axe-barrière qui génère des nuisances sonores, olfactives, visuelles sans nul autre pareil pour ses riverains, et qui dégrade une façade patrimoniale exceptionnelle, composée d'immeubles haussmanniens, de sites historiques et d'un fleuve magistral. Un fleuve qu'il m'importe de mieux protéger, de mettre en valeur. Lorsque vous êtes au pied du Grand Hôtel-Dieu, huit voies à fort trafic, une trémie et des trottoirs arides vous séparent du fleuve. Il est extrêmement dangereux, désagréable et inconfortable pour les piétons de traverser cet axe, a fortiori lorsque vous êtes à la hauteur d'un enfant. Avec ce projet de réaménagement, la Métropole et la Ville de Lyon entrent enfin dans le XXI^e siècle. Ce que nous souhaitons ici : que les habitants retrouvent le contact physique, visuel, symbolique avec le Rhône, avec la Saône également.

Deux cours d'eau qui sont les lignes de vie de la ville. Il est temps de pouvoir rééquilibrer la place des différents modes de déplacement dans l'espace public. Les voitures continueront de circuler en rive droite du Rhône, mais l'espace sera mieux partagé, au profit des transports en commun, des vélos, et surtout des piétons. Un paysage nouveau va se dessiner. Et nous découvrirons avec enchantement le plaisir d'une balade au fil de l'eau. Nous le savons : un mandat ne suffira pas. Il nous faut construire un processus de transformation sur le temps long.

Je suis très fier que nous puissions réaliser à Lyon un réaménagement d'une telle ampleur, au profit des Lyonnais, des métropolitains et de tous les visiteurs qui viendront découvrir notre ville à l'avenir.

Préambule

Portant l'ambition commune d'améliorer la qualité de vie et d'adapter la ville au changement climatique, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont lancé en 2021 un projet urbain d'ampleur, pour réaménager 2,5 km du quai de la rive droite du Rhône. Le périmètre porte sur les quais entre le tunnel de la Croix-Rousse (pont de Lattre de Tassigny) et Perrache (pont Gallieni), de façade à fleuve, incluant les ponts. Il s'inscrit au sein du périmètre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Après une concertation préalable organisée entre le 8 novembre et le 30 décembre 2021, avec plus de 2500 participations, les études se sont poursuivies et 4 groupements ont été retenus dans le cadre d'une procédure de dialogue compétitif. Les équipes ont travaillé sur la base d'un programme répondant à de nombreux enjeux :

- **La qualité de l'espace public et l'accueil de nouveaux usages** : mettre en valeur le patrimoine du périmètre UNESCO, développer le végétal, créer des espaces de promenade et de détente, créer des boucles commerciales en lien avec le cœur de la Presqu'île et de rendre confortables, sécurisées et agréables les traversées piétonnes.
- **La mobilité et la qualité environnementale** en lien avec le projet d'apaisement de la Presqu'île et avec la future transformation de M6/M7 en boulevard urbain : rééquilibrer le partage de l'espace public, apaiser la rive droite en développant des offres alternatives à la voiture, réaliser la ligne 6 des Voies Lyonnaises, intégrer un site propre pour les transports en commun, faire évoluer les ponts vers de véritables espaces publics, lieux de vie et de mobilité.

- **Le rapport de la ville avec son fleuve** : retrouver des liens au Rhône, créer de nouvelles haltes fluviales et des cheminements reliant les quais bas.

À l'issue d'une année de travail et d'échanges, le lauréat a été désigné par la commission de dialogue composée de la Métropole et de la Ville de Lyon, de SYTRAL Mobilités, de Voies Navigables de France (VNF) et de l'Architecte des Bâtiments de France pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet au long cours, représentant un investissement majeur estimé à 90 M€ répartis sur 3 mandats.



© J. Rambaud - Alpac

Il était une fois, les quais bas de la rive droite

Les premiers quais bas de la Rive droite sont créés à partir du XVII^e siècle, avec la construction du port des Cordeliers. À la suite d'inondations en 1856, les quais sont surélevés de 50 à 80 cm par rapport aux seuils des bâtiments existants, et un double alignement de platanes est planté.

La construction du tunnel de la Croix-Rousse, et surtout la création de l'axe Nord/Sud à partir de 1956, ont amené ce point de rupture au sein du paysage des quais, et ont empiété les quais hauts dans le lit de fleuve, amenant la suppression de la quasi-totalité des quais bas.

Un site exceptionnel, mais fortement dégradé

La rive droite du Rhône est l'un des plus grands espaces publics de Lyon. C'est aujourd'hui un espace déqualifié, bruyant, dans une ambiance urbaine dégradée, saturée par la présence de l'automobile et de diverses pollutions, avec un lien physique et visuel au fleuve très difficile

et la fragilisation du patrimoine arboré. La succession des aménagements réalisés sur la rive droite au cours du 20^e siècle a entraîné une perte de la relation au fleuve : rehaussement des quais historiques, nombreuses trémies routières, suppression de certains quais bas, création du stationnement et des voies automobiles...

La rive droite, en quelques dates

À partir du 17^e siècle : développement des ponts et des quais du Rhône.

Au début du 19^e siècle : les espaces de quais sont aménagés et surélevés suite aux crues dévastatrices de 1856, puis mis en scène par une succession de promenades plantées avec un double alignement de platanes.

20^e siècle : avènement des infrastructures de transport avec le développement du tramway et des voies ferrées, puis le développement de l'automobile et du métro.

1956 : création de l'axe Nord Sud et construction du tunnel de la Croix-Rousse. Les quais hauts sont doublés par empiètement dans le lit du fleuve pour permettre le passage des nombreuses voies circulées. Le double alignement de platanes, à l'origine en bord de quai, devient un terre-plein central. La construction de trémies et de voies d'accès aux ponts finit de supprimer une grande partie des accès au fleuve. La création d'aires de stationnement sous les voûtes arborées entraîne la perte des espaces de promenade et l'abattage d'arbres pour permettre le stationnement en épi des véhicules.

1975 : La construction de la ligne A du métro a un impact important sur le paysage des quais et les espaces publics : le nouveau pont Morand, avec un caisson de métro intégré, engendre une rehausse des quais, la création d'une trémie routière, avec la perte du lien au fleuve.



© J. Rambaud - Alpaca

Le projet lauréat

C'est le groupement dont le mandataire est le paysagiste BASE qui a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet, placé sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon.

Une promenade-jardin au bord de l'eau

Le projet propose de dessiner sur la Rive droite un grand jardin nature, une longue promenade suspendue sur l'eau, ponctuée de haltes de contemplation, propices à la flânerie et à la détente. Il s'agit de retrouver ici les usages d'une promenade urbaine « en balcon », héritée du 19^e siècle, dans un écrin de verdure qui revalorise le patrimoine de cette rive.

L'aménagement de cette promenade est rendu possible grâce à la réduction de voies de circulation automobile qui permet de limiter les nuisances acoustiques et les émissions polluantes liées au trafic routier. Le projet est conçu de manière à éloigner autant que possible l'espace de déambulation piétonne des voiries de circulation automobile afin de proposer des espaces apaisés.

Un corridor de fraîcheur

Le Rhône est à lui seul un climatiseur territorial : le projet consiste à étendre sa fonction d'acclimatation par des plantations massives sur la rive du fleuve et au cœur des quartiers. La renaturation est ainsi placée au cœur du nouvel espace public.

Le projet agit sur plusieurs leviers afin de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain :

- **La végétation** : la canopée végétale, avec la plantation de 1200 arbres, des espaces plantés généreux et en plusieurs strates pour favoriser l'évapotranspiration. Des arbres de hauteur moyenne seront également plantés au niveau des façades. La palette végétale s'appuiera sur une large variété d'essences locales, adaptées aux épisodes de sécheresse.
- **Le sol et le mobilier** : choix de revêtements de sols optimisés selon leur perméabilité, l'albédo et l'inertie thermique, mise en place de mobiliers spécifiques ;
- **La proximité avec l'eau** : des terrasses à proximité du Rhône pour tirer bénéfice de l'effet climatiseur du fleuve ; l'installation d'une nouvelle fontaine (Poncet).



© Alma Studio

L'équipe lauréate

BASE est une agence de paysage fondée en 2000 qui compte plus de quatre-vingts paysagistes, urbanistes, designers, diplômé(e)s en architecture et ingénieurs dans trois agences à Paris, Lyon et Bordeaux.

L'agence réunit l'ensemble des compétences liées à l'urbanisme et au paysage : la maîtrise d'œuvre de parcs urbains ou d'environnements naturels d'une part, la conception d'espaces publics d'autre part, mais également la planification et le développement de territoires urbains, économiques, industriels ou encore touristiques.

Parmi les références, l'agence compte notamment l'aménagement du parc Blandan, les Rives de Saône (section du chemin Nature) ou encore les espaces publics du champ à la Confluence.

- **BASE** (paysagiste mandataire)
- **BOGL** (paysagiste, usages ludiques)
- **ARTELIA** (BE VRD / structure / ouvrages d'art / OPC)
- **PRESENTS** (BE VRD)
- **EXPLORATIONS ARCHITECTURE** (pieds humides, ouvrages d'appontage)
- **QUADRIC** (structures et ouvrages d'art)
- **ARCHIPAT** (ouvrages patrimoniaux),
- **TRIBU** (ingénierie environnementale)
- **TRANSITEC** (mobilité / SLT)
- **ON** (éclairage)
- **ATELIER POP CORN** (concertation)
- **BRUIT DU FRIGO** (aménagements transitoires)
- **BIOTEC** (génie végétal)
- **CRONOS** (prévention situationnelle)
- **DILUVIAL** (fontainerie)



Vue sur les quais depuis le pont Wilson au niveau de l'Hôtel-Dieu



Béatrice Vessiller
Métropole de Lyon

Le projet Rive droite permet d'inventer un nouveau paysage urbain, à la fois ambitieux sur le plan environnemental et pleinement inscrit dans le périmètre du patrimoine

mondial de l'UNESCO. Il porte ainsi la promesse d'un urbanisme qui concilie harmonieusement ville et nature. Avec une végétalisation abondante, des sols vivants et perméables, le projet apportera un véritable corridor de fraîcheur dans un secteur de forte densité urbaine. Plus grand espace public de la Presqu'île, ce nouveau jardin linéaire offrira sur 2,5 kilomètres des espaces de respiration, de détente, de jeux, de rencontres, de pratiques culturelles et sportives... Il permettra de nouveaux lieux de pause et de nombreux points de vue sur la ville et le fleuve, profitables aux habitants, visiteurs, petits et grands.



CHIFFRES CLÉS

+ 1200

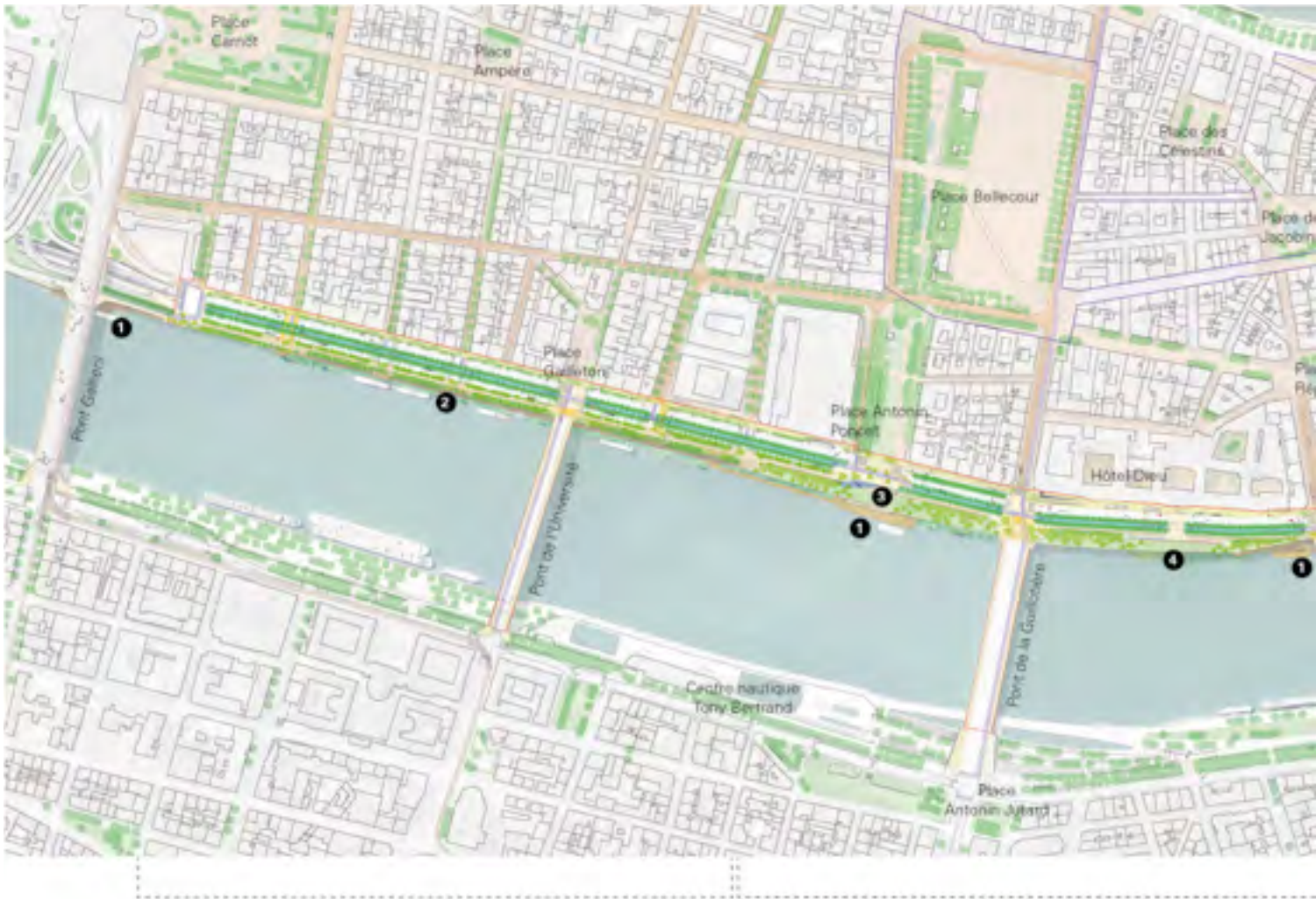
arbres plantés

2,5 km

de linéaire total

33 000 m²

d'espaces végétalisés



SÉQUENCE 3
Balcons et bas ports d'Ainay

SÉQUENCE 2
Hôtel-Dieu - Antonin Poncet

- ❶ Halte fluviale
- ❷ Balcon d'Ainay
- ❸ Terrasse Antonin Poncet
- ❹ Terrasse Hôtel-Dieu
- ❺ Terrasse Grolée
- ❻ Terrasse Morand
- ❼ Balcon Soufflot



© Base

SÉQUENCE 1
Cordeliers - Croix-Rousse



© Google Street View

Trémie Antonin Poncet - **AVANT**



© Alma Studio

Terrasse créée devant la place Antonin Poncet avec la halte fluviale - **APRÈS**



Trémie Hôtel-Dieu - **AVANT**

© Google Street View



Terrasse créée devant l'Hôtel-Dieu, descendant vers le Rhône - **APRÈS**

© Alma Studio



© Google Street View

Quai Jules Courmont - **AVANT**



© Alma Studio

Quai Jules Courmont - **APRÈS**



© Google Street View

Terrasse Grolée - AVANT



© Alma Studio

Terrasse Grolée - APRES

Retrouver le Rhône et le lien avec le vivant

Le projet ambitionne de reconnecter les grandes lyonnaises et les grands lyonnais au fleuve, à travers des aménagements dédiés sur les quais hauts ou bas. Le projet porte également une très forte ambition sur le plan écologique : la reconquête du fleuve est aussi celle de tout un écosystème, support de biodiversité, à travers le développement de la ripisylve. Il s'agit de faire rentrer la nature de la trame bleue du fleuve dans la Presqu'île.

Des aménagements dédiés

4 nouvelles grandes terrasses seront aménagées au plus près de l'eau : au niveau du Pont Morand, au niveau du quartier de Grolée, en contrebas de l'Hôtel-Dieu et de la place Antonin Poncet. Chacune offre une vitrine inédite sur le Rhône. **9 belvédères**, conçus comme des belvédères contemplatifs, en surplomb du fleuve, seront aménagés sur le quai haut. Ils proposeront de nouveaux points de vue sur la rive gauche et le fleuve.

L'ouverture de bas ports (Wilson, Lafayette) avec des usages libres, au plus près de l'eau.

La ripisylve urbaine

La rive gauche du Rhône, les espaces publics de la Presqu'île et les futurs espaces publics de la Rive droite sont pensés comme une même entité de **ripisylve urbaine**. La ripisylve désigne les formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones). Il s'agit de favoriser la reconquête des bords de la rive droite par la faune et la flore locale, par l'installation d'une nature alluviale au pied des grands murs de quai, sur près de 2,5 kilomètres de quai.



« Nous avons réfléchi dans le cadre d'un écosystème, en considérant la rive gauche du Rhône, les espaces publics de la Presqu'île et les futurs espaces

publics de la rive droite comme une même entité que nous nommons nouvelle ripisylve urbaine. Cette ripisylve urbaine fonctionne comme les écosystèmes rivulaires naturels, milieux riches en biodiversités et intenses dans leurs relations entre le monde animal et végétal. Cette figure écosystémique, nous la transposons à la presqu'île et aux berges de la rive gauche. Nous chercherons à installer de nouvelles interdépendances d'usages, de nouveaux lieux de fraîcheur qui feront du projet rive droite un milieu de vie riche en permanente évolution. »

Bertrand Vignal, paysagiste, BASE

La biodiversité

Le projet permettra d'offrir de nouveaux habitats et itinéraires pour de nombreuses espèces, en s'appuyant sur les potentiels du site :

- **développement d'une « trame brune »** : les continuités de pleine terre sont recherchées au maximum pour permettre l'infiltration des eaux de pluie et l'accueil de la microfaune du sol.
- **développement d'une trame arborée** : la densification des alignements de platanes patrimoniaux permet de créer un couvert arboré quasi continu, favorable au déplacement des espèces.

- **développement d'une trame d'arbustes**, aux essences diversifiées, favorable à l'accueil de petits mammifères terrestres et aux pollinisateurs.
- **développement d'une trame turquoise** : pour accueillir les poissons et les mammifères semi-aquatiques aujourd'hui quasiment absents des rives du Rhône, faute d'habitat ou de milieux favorables.

Rendre le sol vivant et perméable

La Presqu'île est caractérisée par un taux d'imperméabilisation important, qui s'explique à la fois par la densité bâtie et la vocation routière des rues. Le cycle de l'eau est ainsi très perturbé : actuellement, 4% de la surface du périmètre de projet est en capacité d'infiltrer les eaux de pluie.

Poursuivant l'ambition de la Métropole de Lyon sur le cycle de l'eau, le projet vise à désimperméabiliser 27 000 m² de surface en proposant des revêtements perméables et en maximisant l'infiltration des eaux au plus près de la source.

En plus de l'usage de la pleine terre, la gestion de l'eau reposera notamment sur des ouvrages complémentaires : tranchées de Stockholm, bassins citernes enterrés, noues végétalisées...

La biodiversité aux abords des rives du Rhône

Selon un inventaire réalisé dans le cadre de l'expérimentation Gabiodiv en rive gauche, 85 espèces végétales sont dénombrées et plus de 100 espèces animales peuvent être observées sur une surface de 120 m².

CHIFFRES CLÉS

220

mètres continus linéaires de pleine terre sur le quai Jean Moulin

45%

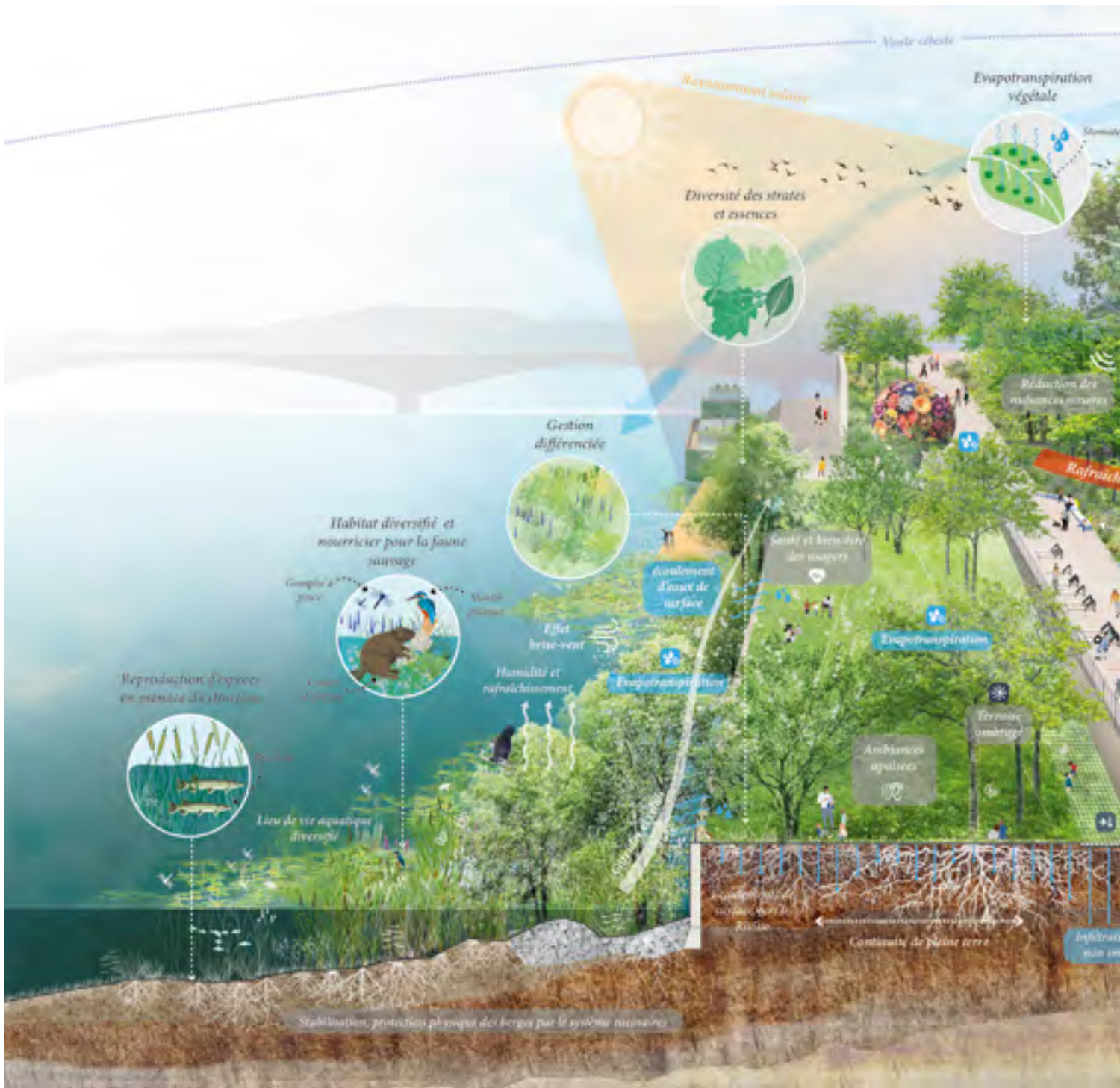
de surfaces rendues perméables

8 500 m²

de ripisylve alluviale



© BASE



L'écosystème de la Rive droite

Des usages multiples pour tous les publics

Se déplacer, mais aussi flâner, se reposer, se promener, se rencontrer, jouer, faire du sport, contempler... des usages nouveaux ou anciens vont voir ou revoir le jour petit à petit sur la rive droite du Rhône, grâce à un aménagement progressif, de 2025 à horizon 2035. L'aménagement de l'espace public permet d'envisager des usages diversifiés pour tous les publics (habitants, commerçants, visiteurs...) et tous les âges de la vie. Ces usages seront testés et concertés dans le cadre de l'urbanisme transitoire.

Des nouveaux usages permis grâce aux aménagements piétons

Côté Presqu'île, un large trottoir de 5 mètres minimum au pied des façades permet d'envisager de nouvelles pratiques commerciales et des rez-de-chaussée actifs, avec l'installation de terrasses réglementées. Côté fleuve, des kiosques et « pieds humides » apporteront de l'animation et de quoi se restaurer ou s'abreuver. Ils seront réfléchis en lien avec les commerces de l'intérieur de la Presqu'île dans une logique de boucles commerciales.

Un site qui accueille toutes les générations

Le projet fait la part belle à tous les âges de la vie : enfants, adolescents, actifs, seniors... L'objectif est d'inventer les lieux où se rencontrent et se mélangent les générations. De nombreux usages seront ainsi proposés : pique-nique, repas, jeux, repos, sport, évènementiel...

Des haltes d'appropriation libre permettront des usages plus spontanés, notamment sur les sites suivants : Terrasse Hôtel-Dieu, Terrasse Poncet, Halte d'eau des arts vivants au niveau de Wilson, Halte d'eau des courants au niveau de Lafayette, Halte d'eau naturaliste au niveau de la passerelle du collège, promenade haute.

Une mise en valeur patrimoniale

Le projet entreprend de retrouver la promenade des quais hauts, devenue au 19^e siècle un véritable lieu de vie, de détente et de représentation dans la ville. Le double linéaire de platane sera renforcé avec des espèces adaptées aux changements climatiques.

Le projet d'aménagement reprendra également l'esprit minéral de soutènements. Dans l'esprit des constructeurs d'antan qui réutilisaient les matériaux des aménagements précédents, le réemploi des matériaux du site sera privilégié : pierres, parapets, pavages, cadettes, emmarchements... dans un souci d'économie de matière et afin de préserver la matérialité initiale des quais.

CHIFFRES CLÉS

11

aires ludiques

17 800 m²

de terrasses



Raphaël MICHAUD
Adjoint au Maire de Lyon
délégué à la ville
abordable bas-carbone
et désirable

*Retrouvons notre Rive
Droite ! Nous allons enfin
profiter d'une berge*

*accessible, généreusement plantée, naturellement
rafraîchie par le fleuve. Des lieux de bien-être,
tout au long de la rive, avec un nouvel équilibre
entre la nature, le sport, la culture et les mobilités,
au sein du périmètre classé à l'UNESCO.*

*Je me réjouis de l'activation immédiate proposée
par l'équipe lauréate, pour définir avec les usagers
dès l'année 2023 la vocation des espaces.*

Des « voies ludiques », pour une ville à hauteur d'enfant

Le projet prévoit l'installation de voies ludiques pour rendre la rive droite à la taille et au rythme des enfants, dans la lignée des rues des enfants mises en place par la Métropole de Lyon et la Ville aux abords des écoles. Ces grands parcours s'articulent autour de lieux de jeux divers : mur musical de la halte « art vivant » au niveau du Pont Wilson, jeux d'eau avec la fontaine grève de la terrasse Poncet, le mur équipé, le pont de la glisse, des tables de billes, le jeu « Dessiner c'est gagné », les fils d'Ariane...

La voie ludique propose ainsi aux enfants de vivre la ville et d'en prendre pleinement part, avec des parcours à la fois assez libres et sécurisés.



© BASE



© BASE

Le partage de l'espace public

Les fonctions de mobilité sont repensées et rendues plus agréables pour tous les usagers, grâce à un meilleur partage de l'espace public et à une simplification des circulations.

Côté Presqu'île : les flux liés aux déplacements (trottoirs, voies automobiles, voie lyonnaise n°6, voies bus), avec un nouvel alignement d'arbres, qui complète le double alignement de platanes.

Au centre, la vaste promenade piétonne plantée qui sera élargie sur la section sans couloir de bus.

Côté fleuve, les espaces de respiration, composés de terrasses à niveau (Grolée et Morand) ou en contrebas pour les terrasses de l'Hôtel-Dieu ou de Poncet.

L'espace public, du quai au fleuve, est réparti plus équitablement entre les modes de déplacements.

Le projet supprime les passages dénivelés et les trémies de circulation du pont Morand et de l'Hôtel-Dieu, très consommateurs d'emprises pour en faire un espace public facilement franchissable pour les piétons.



Pour les piétons, la surface de déplacement est augmentée de +75%. Que ce soit côté façade ou côté Rhône, les piétons parcourent la rive droite sur des cheminements de largeurs confortables. Côté façade, le trottoir est d'une largeur minimale de 5 mètres. Côté quais, le cheminement sillonnant sur le promenoir haut est d'une largeur minimale de 4 mètres. À cela s'ajoutent les terrasses et la promenade en quai bas.



Pour les usagers des transports en commun, une circulation des bus (lignes C10, 15E, 27, 171, 29, C5) en site propre à double sens est mise en place au sud du secteur Bellecour et au nord du secteur Cordeliers. Les fonctions de pôle d'échanges Bellecour et Cordeliers sont confortées, en lien avec la nouvelle ligne de bus structurante qui renforcera la desserte de la rive droite du Rhône, du secteur Part-Dieu et de Villeurbanne.



Pour les cyclistes, la voie lyonnaise n°6 permet une traversée continue et dans les deux sens, à l'ombre du double alignement de platanes (l'actuel terre-plein central).



Pour les automobilistes, le quai est aménagé avec 3 voies de circulation automobile (2 voies dans le sens Sud-Nord et une voie dans le sens Nord-Sud), pouvant aller jusqu'à 4 voies aux extrémités. Une réglementation à 30km/h est mise en place sur l'ensemble de l'axe, avec des plateaux traversants apaisés pour les piétons. Des accès lisibles et sans allongement significatif des itinéraires sont maintenus au niveau des pôles générateurs de la Presqu'île, notamment les principaux parkings publics. Le stationnement est supprimé côté fleuve et sur le terre-plein central. Il est maintenu avec une bande de stationnement côté façades (comprenant notamment les places PMR et livraisons).



Coupe avant - quai Jules Courmont



Coupe après - quai Jules Courmont



© BASE

Des connexions améliorées avec la Presqu'île

L'insertion des voies de circulation côté façades de la Presqu'île permet la desserte technique et logistique des activités des rez-de-chaussée, et plus largement des immeubles et équipements situés en bordure de la Presqu'île.

Des carrefours gérés par feux au niveau des intersections multimodales principales permettent d'assurer les connexions aux ponts et principales voies d'accès à la Presqu'île apaisée, le croisement avec les sites propres bus, des voies lyonnaises, etc.

Au niveau des ponts, la réflexion se poursuit pour en faire des espaces publics plus apaisés, laissant plus de place aux piétons et permettant ainsi de tisser le lien avec la rive gauche.

La Voie Lyonnaise n°6

La Voie Lyonnaise n°6 (Rillieux-la-Pape / Saint-Genis-Laval) dessert la rive droite du Rhône dans toute la partie Nord et centrale de la Métropole. Axe structurant du réseau cyclable, elle se connecte à 6 autres Voies Lyonnaises dans son parcours, dont les Voies Lyonnaises n°8, 11 et 12 sur les ponts du périmètre du projet.

Le projet propose un aménagement généreux au cœur du double alignement arboré de platanes. Les continuités d'itinéraires sont particulièrement traitées, avec des « carrefours cyclables » aménagés de manière à prévenir les risques de conflit avec les autres usagers.

CHIFFRES CLÉS

+ 75%

de surface allouée aux piétons par rapport à l'existant

3

voies de circulation automobile

1,7 km

de voie bus en site propre

De nouveaux usages de mobilité avec le fleuve

En complément des déplacements sur le quai, le projet pourra permettre le déploiement du transport et de navettes fluviales, avec la mise en place d'arrêts sur les futurs bas ports. Le projet permettra également le développement de la logistique urbaine par voie fluviale, offrant une solution d'approvisionnement décarbonée de la Presqu'île.

L'urbanisme transitoire au cœur du projet

Le projet fait une large place à l'urbanisme transitoire, afin de préfigurer les nouveaux usages et d'aménager l'espace public avec les habitants et usagers.

Les opérations d'urbanisme transitoire ou tactique participent au processus de transformation urbaine, afin d'atténuer l'impact des travaux dans la vie quotidienne des habitants, et de déployer l'expérimentation et la participation citoyenne dans l'espace public. L'enjeu est de pouvoir associer le plus grand nombre à cette réappropriation de la rive droite, pour nourrir en continu le projet de la maîtrise d'œuvre.

Concrètement, cette préfiguration pourra passer par l'événementiel, l'installation de mobiliers temporaires, le test de parcours et cheminements, réalisations de fresques, ateliers...



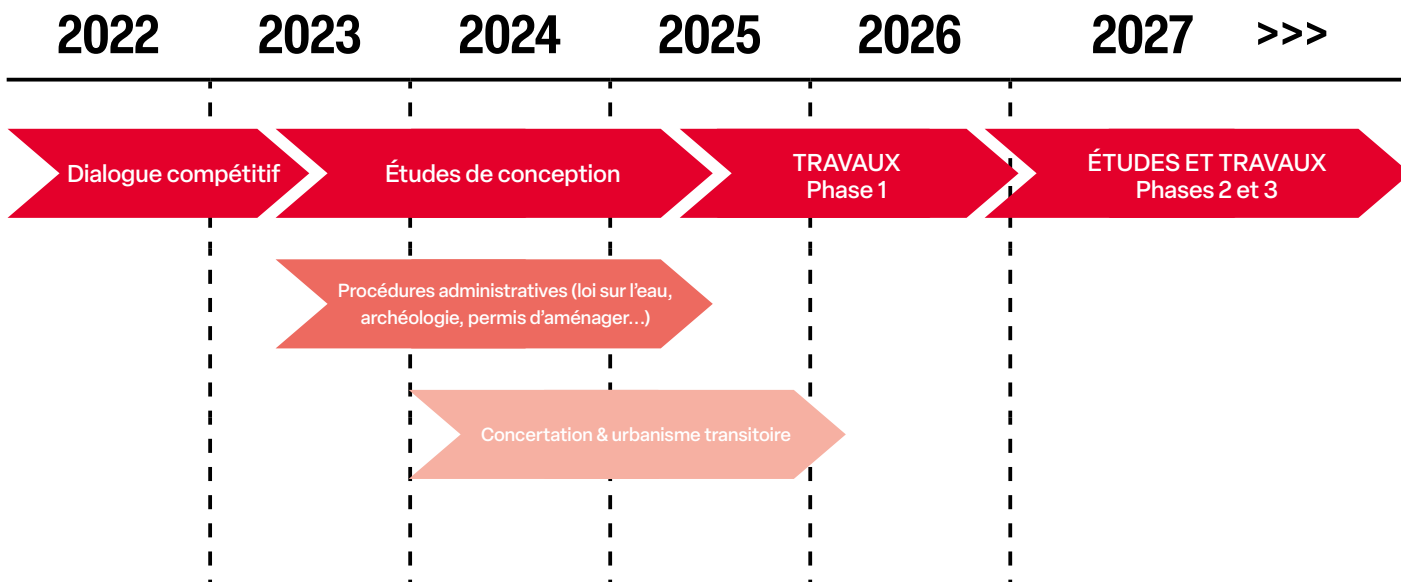
« Nous avons porté une attention toute particulière à l'accompagnement de la transformation de l'espace au fur et à mesure des avancées du projet. Le paysage à pérennisation progressive est une démarche d'urbanisme transitoire qui permet d'installer l'opération dans le temps long, d'accompagner les modifications des modes de vie et d'adapter le projet aux usages. Il s'agit de placer les usagers et citoyens au cœur de la reconquête des quais, dès le lancement du projet. »

Bertrand Vignal, paysagiste, BASE



© Bruit du Frigo - Exemple d'usage en préfiguration, friche des Ralis à Annecy

Le calendrier



Les travaux seront réalisés par phases successives, entre 2025 et 2030, afin de maintenir l'accessibilité à la Presqu'île. Un phasage précis sera établi en lien avec les autres opérations de la Presqu'île.

La première séquence

Ces travaux seront réalisés en plusieurs phases. La première section, dont les travaux débuteront en 2025, porte sur la partie entre le Pont Wilson et la Passerelle du Collège.

Les travaux porteront sur :

- l'aménagement du tronçon de quai haut avec 3 voies de circulation
- l'aménagement de la voie lyonnaise n°6
- l'aménagement de bas ports entre les ponts Wilson et Lafayette

CHIFFRES CLÉS

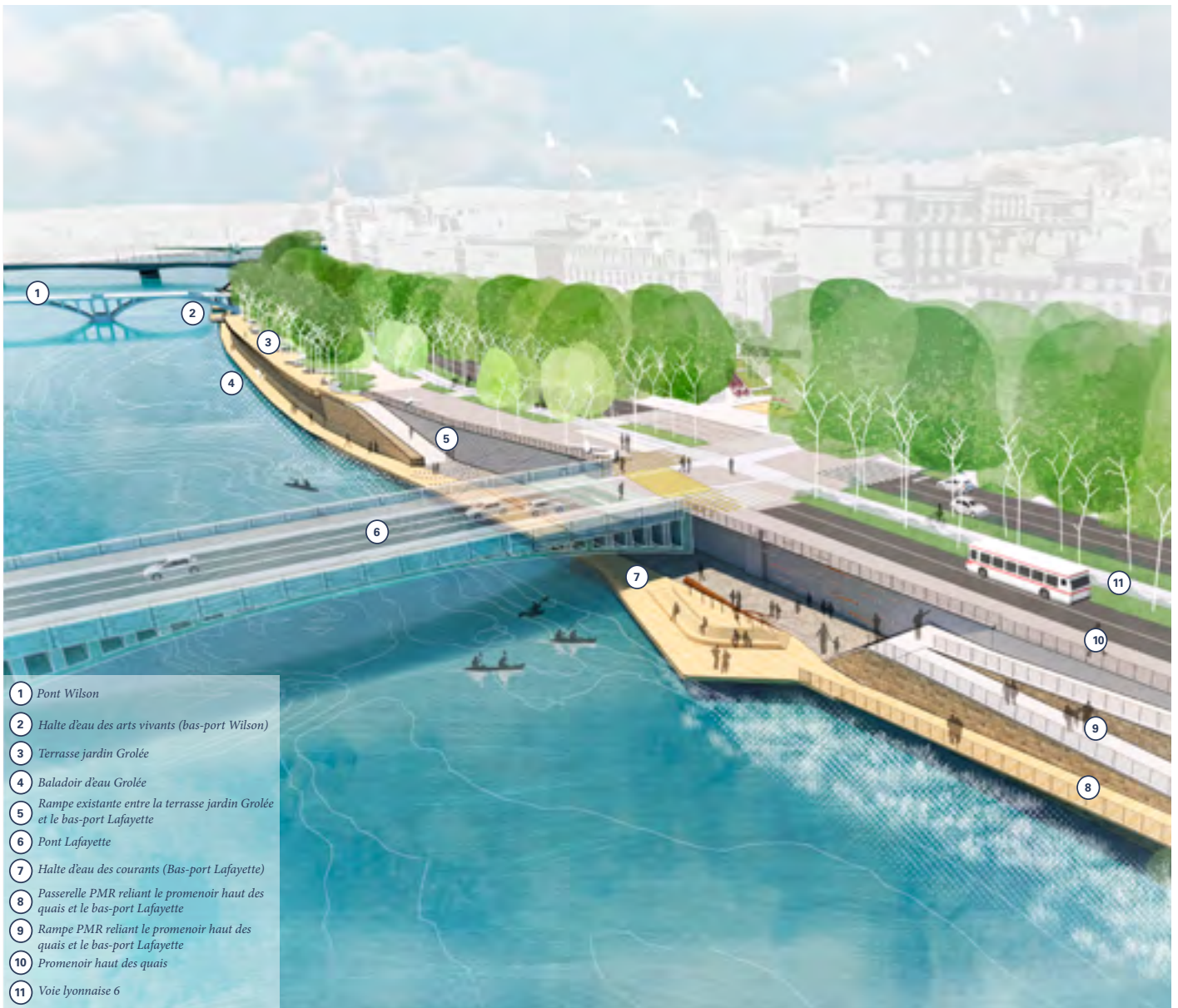
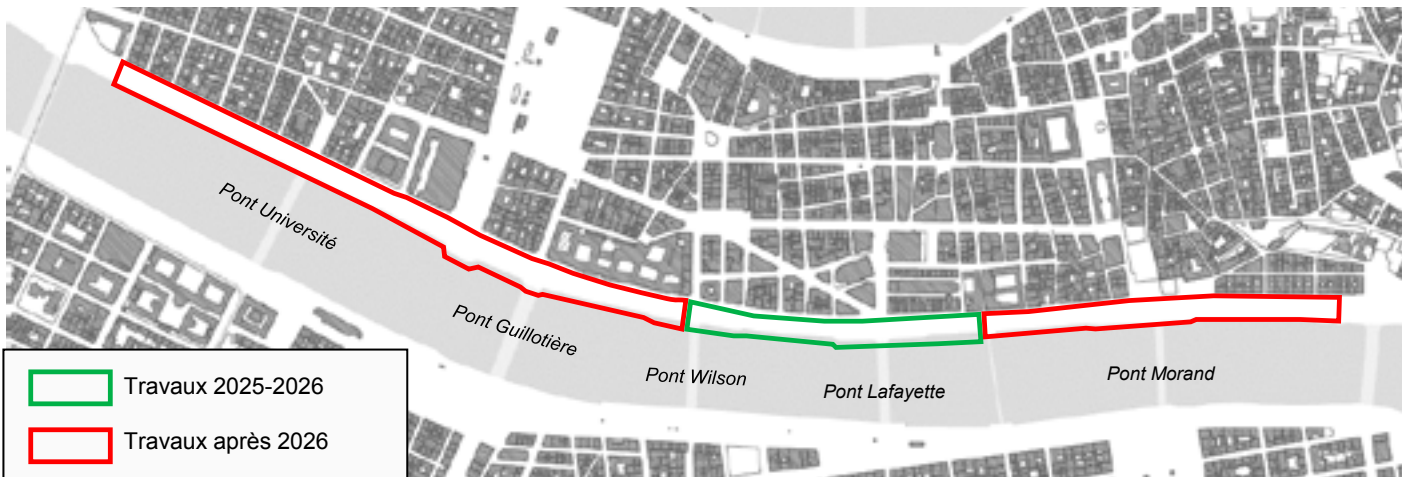
700 arbres plantés

18000 m² d'espaces végétalisés

6000 m² de terrasses

1 belvédère

2 haltes d'eau



Vue 3D sur le secteur du pont Lafayette

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Laetitia Latapy

06 46 18 90 93

llatapy@grandlyon.com

Ville de Lyon

Leïla Kessi

04 72 10 32 41

leila.kessi@mairie-lyon.fr

grandlyon.com